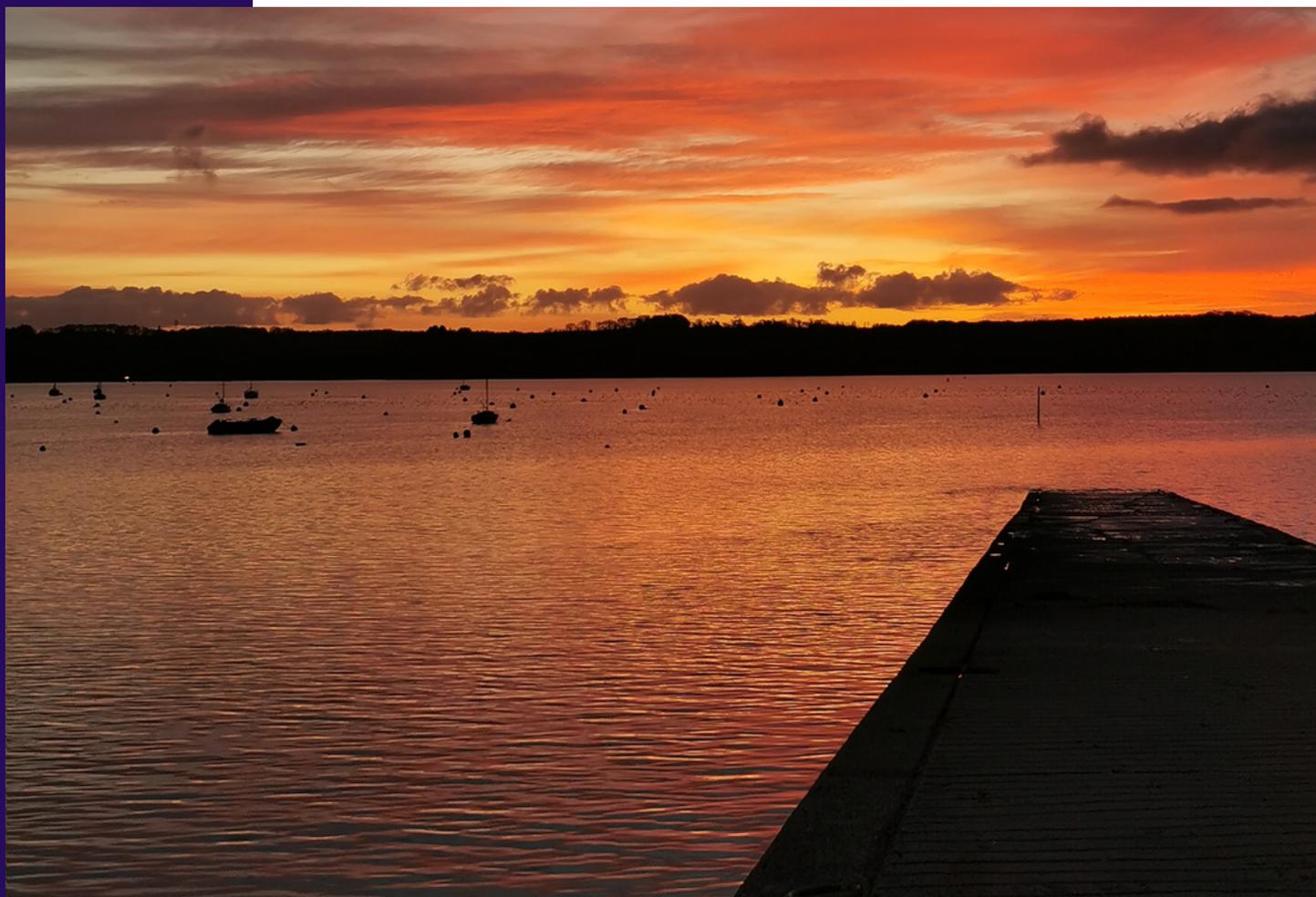


***H** Mélanie Vimeux*

LIVRET D'ACCUEIL





BIENVENUE!

Je vous accueille à St-PERE, dans les locaux de la maison paramédicale, atelier d'expression libre et de bilan de compétences pour un temps privilégié de partage autour de votre projet professionnel et personnel.

Ce livret d'accueil vous présente ma pratique, mes valeurs, et vous donnera tous les éléments pour bien commencer notre travail ensemble:

- Ce que vous devez savoir sur moi, mes outils
- Mon engagement à vous fournir une prestation de qualité
- Les ressources mises à votre disposition
- Les conditions d'accès
- Le règlement intérieur

QUI SUIS-JE?



Salariée pendant 10 ans dans un groupe multinational industriel, puis entrepreneure indépendante pendant 6 ans, j'ai eu l'occasion depuis 16 ans de travailler avec plus d'une centaine d'entreprises sur des missions d'accompagnement en organisation et en audit.

Après avoir interrogé plusieurs centaines de personnes dans le cadre de ces missions, mon constat est le suivant:

- le manque de sens dans le travail est facteur de stress, de démotivation et une personne qui ne se sent plus à sa place est une personne qui risque à terme de mettre sa santé en péril.
- le contexte actuel favorise la remise en question, et interroge sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle
- le monde du travail vit une vraie mutation: télé-travail, RSE, quête de sens, transition énergétique,...

Ces constats m'ont décidé à mettre à disposition mes compétences pour me concentrer sur l'accompagnement humain et aider les personnes désireuses de trouver leur place dans ce monde en transition...

Gérante, formatrice, référente administrative, référente handicap, je vous accompagne de A à Z dans votre nouveau projet...

M Mélanie Vimeux

MES VALEURS



CREATIVITE

AUTHENTICITE

ECOUTE

BIENVEILLANCE

METHODE

CONFIDENTIALITE

ECO-RESPONSABILITE

"les statistiques sont sans appel, 85% des métiers de 2030 n'existent pas aujourd'hui! Imaginons les besoins de demain! Créons les possibles!"

MON ENGAGEMENT QUALITE

Dans le cadre, d'un bilan de compétences, ou d'une formation ayant pour objectif de développer vos compétences relationnelles et réflexives, je vous propose un accompagnement, basé sur la bienveillance, l'écoute de votre spécificité, le respect de vos besoins en tant qu'individu unique. Je vous garantis un accompagnement en profondeur, en toute authenticité.

Je m'engage à :

- vous accompagner en vous aidant à révéler vos talents, ce qui vous différencie,
- vous faire prendre conscience de vos compétences, votre savoir-faire et savoir-être, pour trouver le métier ou la vie professionnelle qui vous correspond, grâce à divers outils réflexifs, rationnels, intuitifs, créatifs, tout en respectant votre rythme et vos besoins.
- mettre à disposition tous les outils nécessaires en ma possession pour l'atteinte de vos objectifs.
- prendre en compte le contexte actuel, le marché et m'inscrire dans les besoins du secteur pour vous proposer les ressources les plus adaptées
- respecter le code déontologique de la profession, impliquant neutralité, confidentialité et discrétion.
- maintenir un haut niveau de qualification grâce notamment à une supervision de ma pratique, et/ou à la formation continue (stage GESTALT, médiations artistiques, énéagramme ou autres outils)
- être au courant et appliquer les changements réglementaires inhérents à la pratique du bilan de compétences et à la formation et être en règle de toutes obligations légales et fiscales.
- travailler de façon éco-responsable dans la mesure du possible (partenaire locaux, recyclage feuille et matériaux créatifs, engagement local,...)

J'ai à cœur de vous aider à déployer tous VOS possibles!

ACCES ATELIER

1 rue Lucien
Mazan
ST-PERE



De Saint-malo:

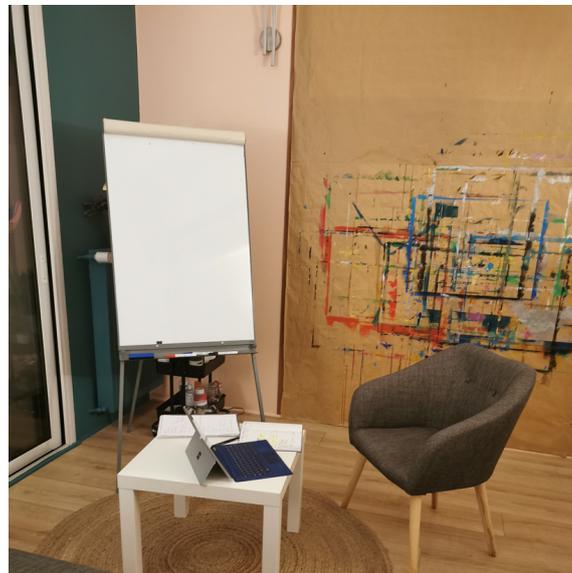
Ligne de bus 11
Arrêt St Père Centre
Départ possible depuis
l'aquarium de St-Malo

De Rennes:

Prendre la 4 voies et sortir à
Chateaufort d'île-et-villaine,
direction St-Père.

*Pour les formations ayant lieu en
extérieur, le lieu vous sera
communiqué ultérieurement.*

MATERIEL A DISPOSITION



Paper Board, ordinateur,
livres, documentation,
matériel créatif
d'exploration, murs avec
papier kraft, feutres,
feuilles, blouses,
peintures, ...

CONFIDENTIALITE

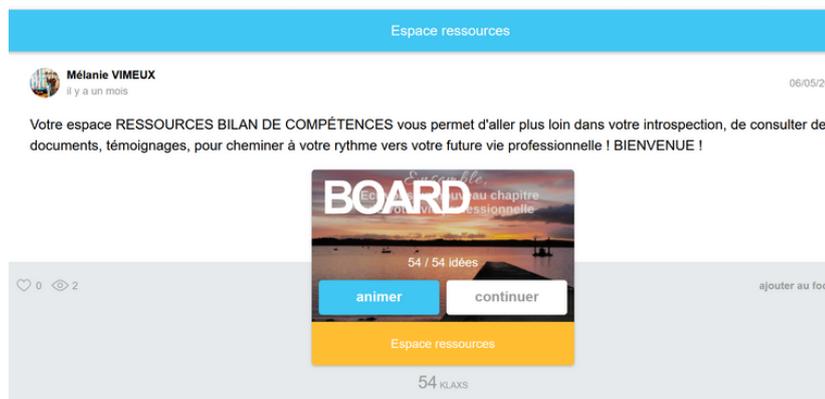
Le travail réalisé dans l'atelier est soumis à la plus stricte
confidentialité (les documents sont gardés pendant 1 an puis détruit
ou remis au bénéficiaire).

LES RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Pour les personnes accompagnées en bilan de compétences, une plateforme de partage collaborative a été mise en place avec l'entreprise rennaise  **klaxoon**

Vous aurez à disposition un maximum de ressources (vidéo énéagramme, fiche métier, article web, interviews, ...) qui vous permettront de cheminer et d'avancer dans votre réflexion.

Le 'BOARD', RESSOURCES BILAN DE COMPÉTENCES est votre espace et vous pouvez le consulter où que vous soyez grâce à votre application mobile. Cette plateforme est mise à jour en continu et je vous recommande d'ailleurs de laisser à votre tour sur la plateforme, les données intéressantes recueillies!



RESSOURCES PEDAGOGIQUES (suite)

**VOS CODES D'ACCÈS
vous seront transmis lors
de notre premier rendez-vous!**



Dans le cadre d'un bilan de compétences, je vous accompagne dans votre démarche d'introspection et vous propose un document pédagogique "**Mon bilan Pro**", avec une trame progressive, des questionnements, des exercices d'écritures, et créatifs, que je vous conseille de réaliser **au fur et à mesure de l'avancement des séances.**

Je vous transmets également dès à présent une **liste des sites internet intéressants nécessaires** pour vos recherches (enquêtes métiers, code ROME,...)

ONISEP/ www.onisep.com

POLE EMPLOI/ <https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/accueil>
<https://www.pole-emploi.fr/employeur/vos-recrutements/le-rome-et-les-fiches-metiers.html>

MON COMPTE FORMATION/
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/tout-savoir-sur-le-bilan-de-competences>

PARTENAIRE FINANCEMENT ABACUS
<https://abacus-rh.com/blog/>

Rdv sur
votre espace KLAXOON
pour plus d'information !

REGLEMENT INTERIEUR

Conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

Article 1 - Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par Mélanie VIMEUX. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire au plus tard avant son entrée en formation par l'intermédiaire de ce livret d'accueil. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 2 - Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la direction de l'organisme de formation soit par le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition. Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement l'organisme de formation.

Article 3 - Consignes d'incendie

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter Mélanie VIMEUX.

Article 4 - Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Article 5 - Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

SECTION 2: DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 6 - Accident

Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail - ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation.

Le responsable de l'organisme de formation appelle les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

Article 7 - Protection des données : respect du RGPD

Conformément au RGPD, les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à monbilanpro@gmail.com

Article 8 - Assiduité du stagiaire en formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage sauf après en avoir averti le responsable de la formation et avoir fixé un nouvel horaire.

8.1 - Horaires de formation

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir Mélanie VIMEUX et s'en justifier.

REGLEMENT INTERIEUR

Conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

8.2 - Absences, retards ou départs anticipés

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- exclusion temporaire ou définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire,
- et/ou le financeur du stage.

Article 14 - Garanties disciplinaires

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire et son employeur n'aient été au préalable informés des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 15 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme, garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 16 : Usage du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel. À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 17: Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 18 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 19 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 20: Publicité

Le présent règlement est présenté à chaque stagiaire avant la session de formation.

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de formations et/ ou l'atelier ou peut être envoyé par mail à la demande.

Réclamations à l'encontre de l'organisme de formation

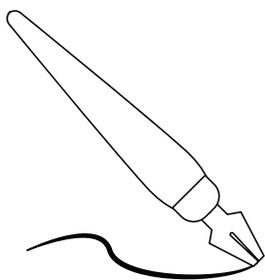
Dans le cas où le stagiaire aurait une réclamation concernant la prestation, une formation, les locaux, les supports de formations ou tout autres éléments qu'il souhaite porter à la connaissance de Mélanie VIMEUX, celui-ci aura la possibilité d'envoyer directement un mail à l'adresse suivante: monbilanpro@gmail.com

Fait à SAINT-SULIAC

le 16/06/2021

Par Mélanie VIMEUX, conseillère bilan, formatrice, gérante

 Mélanie Vimeux



Je suis à votre écoute...

Une question? Une remarque?

Ce formulaire est dédié à toute remontée d'information:

Votre nom:

Votre prenom:

Vos commentaires:

Ou envoyez-moi un mail à monbilanpro@gmail.com

EMPRUNT DE LIVRES

DATE	Nom Prénom	LIVRE	DATE

QUELQUES CHIFFRES POUR 2023

Un bilan de satisfaction est réalisé tous les ans permettant d'évaluer la satisfaction des personnes ayant opté pour un accompagnement MonBilanPro. Sur 32 stagiaires en 2023:

91%	des stagiaires ont considéré que leur objectif est atteint en fin de bilan de compétences	
4,95	/5	est la note moyenne globale attribuée par les stagiaires à la qualité de l'accompagnement (Qualité humaine du conseiller, disponibilités, clarté des informations)
4,68	/5	est la note moyenne globale attribuée par les stagiaires à la qualité du bilan de compétences proposé (Méthodologie, qualité des outils, qualité des ressources pédagogiques)
4,9	/5	est la note moyenne globale attribuée par les stagiaires à la qualité des ressources mises à disposition (atelier, matériel, lieu)
4,91	/5	est la note moyenne globale attribuée par les stagiaires au bilan de compétences réalisé

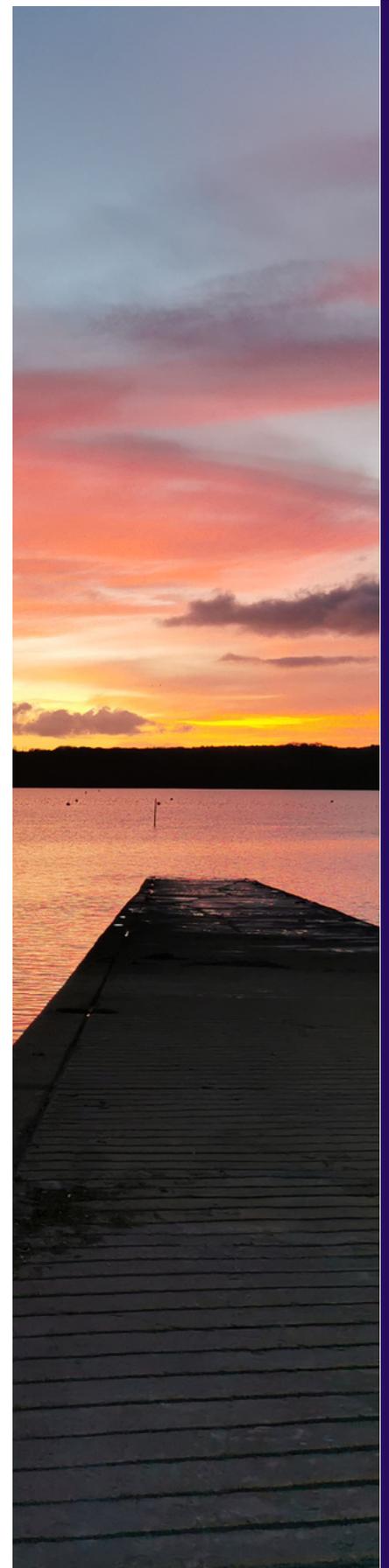
EN 2023:

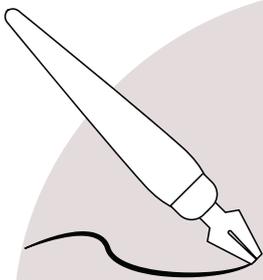
91% DE CLIENTS SATISFAITS

0 ABANDON

**71% DE TAUX DE RÉALISATION DES
ENTRETIENS À 6MOIS AU MOIS D'AVRIL**

**NB D'ENQUETE METIERS REALISÉES EN
MOYENNE PAR CLIENT: 2**





QUELQUES RETOURS DES PERSONNES AYANT REALISEES LE BILAN PRO CREATIV'...

★★★★★ il y a 3 mois

Mélanie s'adapte à chaque étape et trouve toujours les bons mots. Sa bienveillance et sa capacité à me révéler, me redonner confiance sont précieuses. Nous avons travaillé à distance excepté pour la partie créative. Ce fut une vraie reconnexion pour moi ! Je recommande Mélanie les yeux fermés ! C'est une belle rencontre avec qui on souhaite partager notre évolution aussi bien personnelle que professionnelle . Merci



★★★★★ il y a 5 mois

Un grand Merci à Mélanie qui a contribué à la réalisation de mon projet de coeur !!! A l'écoute, avec bienveillance et patience, elle a su mettre en lumière mes valeurs, mes compétences grâce aux outils créatifs (arbre de vie en peinture, tableau de visualisation). Mélanie m'a également donner des clés pour travailler sur mes peurs et booster ma confiance.

★★★★★ il y a 8 mois

Un très grand merci à Mélanie pour son professionnalisme, son écoute attentive et son accompagnement tout au long de mon bilan de compétences. J'en ressors grandie et épanouie. Je recommande Mélanie les yeux fermés.

★★★★★ il y a 11 mois

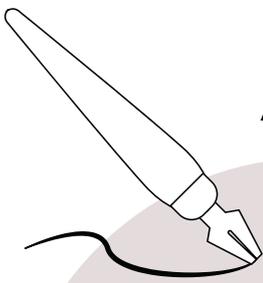
Au moment d'un changement professionnel qui s'est présenté pour moi, Mélanie m'a guidé pour mettre en lumière mes points forts. Un de ses outils m'a permis de mieux appréhender mon entretien. Job décroché 😊

★★★★★ il y a un mois

J'ai rencontré Mélanie et entrepris de faire ce bilan de compétences à un moment de ma vie où plus rien n'avait de sens et je ne savais pas ou plus qui j'étais et ce que je voulais et où j'en étais. Le cheminement parcouru avec Mélanie a été très bénéfique pour moi. Plus qu'un bilan de compétences, cette rencontre avec moi-même a été une bonne thérapie. Sa patience, son écoute, son professionnalisme sont remarquables. Les outils utilisés, notamment l'arbre de vie et l'ennéagramme sont très pertinents. Merci Mélanie pour tout ce que tu m'as apportée et permis de voir. Vous qui lisez ces mots, et peut-être hésitez à vous lancer, je n'aurai qu'un mot à vous dire : Foncez ! Un bilan de compétences c'est de l'investissement personnel mais tellement enrichissant !

★★★★★ il y a 3 mois

Accompagnement de très grande qualité, qui allie sensibilité et rigueur. Ma demande a été écoutée très finement, et les supports proposés m'ont permis de largement dépasser les objectifs que je m'étais fixés pour ce bilan.



APRES 6 MOIS, QUE SONT-ILS DEVENUS...

Votre témoignage en quelques lignes :

3 réponses

Plus que satisfaite de mon bilan avec Mélanie. C'est l'une des personnes exceptionnelles que l'on rencontre au cours de sa vie. Elle est à la fois professionnelle et humaine. Un grand merci pour son aide.

Bilan de compétences positif même si aujourd'hui je n'ai pas lancé mon projet pour des raisons personnelles. Mélanie Vimeux m'a beaucoup aidé à comprendre ce qui me plairait, ce dont j'ai besoin et m'a permis également à me connaître davantage et appréhender mes réactions et envies, ainsi que ceux que les autres m'apportent

Un bilan de compétences qui m'a permise de reconnaître mes besoins, mes valeurs à travers un accompagnement humain et à mon rythme. Bienveillance et professionnalisme sont la signature de ma coach Mélanie !
Je recommande vivement !